

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET LUTTE CONTRE LE TERRORISME - (N° 164)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 464

présenté par

Mme Le Pen, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard, M. Evrard et M. Pajot

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 4 SEXIES, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.